

**Création de société civile
Attestation de blocage du capital social**

La banque ci-après :

BANQUE CIC EST CIC MAICHE 33 RUE DU GENERAL DE GAULLE 25120 MAICHE déclare et atteste avoir reçu la somme de 1 000 €.

M. PIGUET ALAN , gérant de la société A.L.M EN FORMATION , société civile actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 3 ROUTE DE DERRIERE LE CRET 25380 CHAMESEY , déclare, sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

- Associé : M. PIGUET ALAN

Nombre de parts : 90

Montant versé : 900 €

- Associé : MME JOLY LAURINE

Nombre de parts : 10

Montant versé : 100 €

En conséquence, sur demande de M. PIGUET ALAN , la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation.

Dans le cas où la société ne serait pas finalement immatriculée, cette somme pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur instructions conjointes de l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 12 avril 2025

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Lu et approuvé

Lu et approuvé

JST16

CIC Est
MAICHE
33 rue du Général de Gaulle
25120 MAICHE